

L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA  
UNE REVUE DE LITTÉRATURE ORIENTÉE VERS LA FORMULATION DE LA  
POLITIQUE PUBLIQUE

Industry Canada  
Library - Queen

SEP - 7 2007

Industrie Canada  
Bibliothèque - Queen

Par

Max N. TERERAHO, M.Sc. (Econ.), Ph.D. (Adm.)

Pour

Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise  
Industrie Canada

Ottawa

30 mars 1998

## RÉSUMÉ ADMINISTRATIF

### ❖ OBJECTIFS, MÉTHODES ET CONTENU DU RAPPORT

□ Au fur et à mesure que l'entrepreneuriat et les petites entreprises deviennent plus que jamais le moteur du développement économique et de la création d'emplois, les gouvernements s'intéressent à la participation de couches-cibles de la population. Malgré ce regain d'intérêt remarquable depuis quelques années, le phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes est peu étudié, au Canada, tout comme ailleurs.

□ L'objectif général de la présente synthèse de la littérature disponible sur l'entrepreneuriat des jeunes au Canada a été double : établir un bilan des connaissances disponibles en la matière et identifier des voies et moyens de combler, le cas échéant, le déficit d'information enregistré. Cette revue de littérature a été orientée vers la formulation de la politique publique en matière de développement de l'entrepreneuriat des jeunes.

□ Nous avons analysé, selon les méthodes généralement connues, le contenu des études disponibles spécialisées et connexes sur le phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes, au Canada et ailleurs. La recherche des données disponibles a couvert les sources documentaires aussi bien internes qu'externes à Industrie Canada.

□ Le rapport présente d'abord les traits caractéristiques généraux des études spécialisées sur l'entrepreneuriat des jeunes au Canada. Par la suite, un bilan détaillé des connaissances disponibles est présenté par dimension de l'activité d'entrepreneuriat des jeunes (partie III). Le lecteur pressé peut temporairement sauter cette partie, étant donné que ce bilan est discuté, dans la partie suivante, afin d'en dériver des recommandations.

□ Ces recommandations portent sur les voies et moyens de combler le déficit d'information enregistré. Elles sont présentées sous forme d'une esquisse de termes de référence d'un programme de recherche sur l'entrepreneuriat des jeunes au Canada.

### ❖ TRAITs CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRAUX DE LA LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE ET CONNEXE SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA

Les limites des connaissances disponibles sont, en partie, liées à la nature des études elles-mêmes.

□ Les quelques études sur l'entrepreneuriat des jeunes recensées au Canada et ailleurs, font peu ou pas du tout d'effort de distinction entre entrepreneur et employé autonome.

□ Les études sont très limitées en termes de représentativité : taille de l'échantillon, territoire couvert. Les études reviennent à des analyses instantanées, très peu d'entre elles comportent une quelconque dimension longitudinale. Ainsi, les dimensions organisationnelles, lorsqu'elles sont

abordées, sont moins approfondies. L'examen des interactions entre les dimensions de l'activité d'entrepreneuriat des jeunes n'est pas systématique, lorsqu'il est fait.

## ❖ BILAN DES CONNAISSANCES DISPONIBLES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA

### ▲ Connaissance du profil des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises

☐ Sous réserve des limites de leur représentativité et de leur caractère anachronique, les quelques données disponibles au Canada corroborent l'essentiel des propositions généralement rencontrées dans la littérature traditionnelle sur les traits psychosociologiques de l'entrepreneur. Par ailleurs, l'essentiel des faits observés sur les échantillons canadiens est confirmé par des expériences étrangères.

☐ Il ressort de la présente revue de littérature que l'entrepreneuriat des jeunes est un phénomène régional. Cependant, il n'y a pas de consensus sur laquelle région est la plus entrepreneuriale entre une région à faible niveau relatif de développement économique et une région à faible taux de chômage. Les deux régions couvertes par des études plus ou moins approfondies (Atlantique, Nord de l'Alberta) sont trop particulières pour être à l'origine de conclusions généralisables.

☐ Certaines contradictions entre les conclusions des études recensées sont déroutantes pour un agent de la politique publique. On ne sait pas expliquer les ressemblances et les différences contradictoirement observées par les différents auteurs, aux différents endroits. Par exemple, et si cela était empiriquement confirmé, comment les avantages et désavantages comparatifs des jeunes entrepreneurs se compensent-ils pour mettre les entreprises des jeunes et celles des moins jeunes au même niveau de performance ?

☐ Au Canada, comme ailleurs, on connaît effectivement très peu du fonctionnement des entreprises des jeunes. Les connaissances disponibles sur les pratiques de gestion des jeunes entrepreneurs sont superficielles, lorsque des données existent. En particulier, le développement de l'idée d'entreprise et surtout les pratiques de gestion de la période post-démarrage sont encore moins connus.

☐ Or, des données de cette nature sont indispensables à l'identification de la stratégie réellement adoptée par les jeunes entrepreneurs et à la compréhension des facteurs en jeu. Dans ce sens, l'étude de l'Italie (Capaldo, 1997) est un bon exemple d'une analyse de processus qui permet, du moins partiellement, de mieux identifier les facteurs en présence et leurs modes d'influence.

### ▲ Connaissance des processus, des facteurs d'influence, des stratégies de réponse des jeunes entrepreneurs et des organismes de soutien

→ Pourquoi ?

□ Une confusion, apparemment liée à l'absence de distinction évoquée plus haut, entre entrepreneur traditionnel et travail autonome, transparait dans les données disponibles au Canada, quant aux motifs de démarrage d'une entreprise (attraction Vs propulsion).

□ Au Canada, comme ailleurs, le rôle crucial traditionnellement joué par la famille et les connaissances dans le développement du jeune entrepreneur et de son entreprise est confirmé par la littérature spécifique aux jeunes entrepreneurs. Les organismes de soutien à l'entrepreneuriat jouent un rôle de second plan et ils semblent jouer un plus grand rôle dans le processus de développement de l'entreprise, que dans le démarrage en soi.

□ Les problèmes financiers et l'obtention d'un emploi alternatif constituent les principaux limitatifs et d'échec des jeunes entrepreneurs, au Canada comme ailleurs. L'étude de l'Italie apporte un éclairage supplémentaire, digne d'être testé au Canada, en révélant que l'action des facteurs d'influence du processus entrepreneurial varie d'une étape à l'autre du processus de concrétisation d'une idée innovatrice en une entreprise viable à long terme.

□ Provenir d'une famille entrepreneuriale, avoir une expérience d'entrepreneuriat ou de travail, notamment dans une petite entreprise, constituent les meilleurs atouts pour les jeunes entrepreneurs.

□ La même étude italienne met en exergue l'importance d'un environnement sociétal favorable au jeune entrepreneur (institutions financières, administration publique locale, information sur le marché et la technologie, personnel technique spécialisé, etc.). Ces questions sont à peine abordées par les études canadiennes, mais dans le même sens. Ainsi, ces questions ne semblent pas bénéficier d'une attention à la hauteur de leur importance, dans les politiques et programmes.

□ Plusieurs autres facteurs d'influence identifiés par les études recensées correspondent également à ceux généralement connus de la littérature générale sur l'entrepreneuriat. Moins de consensus existent sur plusieurs de ces autres facteurs. Les études étrangères recensées ne permettent pas de retracer une voie de trancher le débat identifié au Canada, sur le caractère distinct de l'entrepreneuriat des jeunes, y compris au niveau des facteurs d'influence.

□ En fin de compte, l'inventaire présenté des facteurs d'influence et des stratégies de réponse des jeunes entrepreneurs ressemble souvent à une liste d'épicerie, inspirée de ce qui est déjà communément connu. Une étude approfondie de l'ensemble du processus, sur une longue période, aurait un double avantage, celui de pouvoir mieux identifier et hiérarchiser les facteurs d'influence. L'offre de programmes sur mesure, répondant à des besoins concrets, au moment opportun, en dépend.

□ La détermination et la persévérance constituent les principaux moyens auxquels les jeunes entrepreneurs, du Canada et d'ailleurs, font recours afin de surmonter les difficultés rencontrées. Le recours aux organismes de soutien, particulièrement les banques, vient loin en dernier lieu, après les ressources familiales et des autres connaissances personnelles.

□ L'adéquation entre les services des organismes existants de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes apparaît douteuse dès lors que les jeunes n'y font recours que lorsqu'ils ont atteint un certain pouvoir de négociation, à partir des moyens personnels et familiaux.

## ▲ Connaissance des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

□ La prolifération des programmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et la confusion qui l'accompagne constituent une préoccupation qui ne date pas d'aujourd'hui. Le besoin de coordination et d'intégration est donc clairement exprimé à travers les études disponibles. Il ne s'agit pas d'un problème unique au Canada.

□ Une coordination intégrée sous-entend l'articulation de l'entrepreneuriat des jeunes avec d'autres secteurs de l'économie et de la société : développement économique, national, régional et communautaire, éducation, lutte contre le chômage et la criminalité, etc. Ces programmes ont également besoin d'être connectés entre eux-mêmes. Tout cela présuppose une évaluation des programmes existants.

□ Le Canada aura à commencer par un inventaire des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes. Une typologie opérationnelle, similaire à la typologie américaine, est déjà en émergence au BEPE. Leur inventaire constitue un pas vers l'établissement d'une banque de données, pouvant servir de support à la formulation de la politique en la matière.

## ❖ RECOMMANDATIONS : AXES DE RECHERCHE FUTURE

Le détail des recommandations et surtout leurs justifications, se trouvent dans les conclusions partielles qui clôturent régulièrement l'analyse des données collectées sur chaque dimension de l'entrepreneuriat des jeunes au Canada.

## ▲ Pour une meilleure connaissance des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises

Afin de construire un profil empirique utile des jeunes entrepreneurs canadiens et de leurs entreprises, les conclusions, parfois contradictoires, des quelques rares études sur le phénomène ont besoin d'être confirmées et élargies à de plus grandes et diverses populations de jeunes entrepreneurs.

□ Il y a donc lieu de couvrir l'ensemble du pays.

□ Des études longitudinales sont impératives pour avoir une bonne compréhension des facteurs de succès et d'échec des jeunes entrepreneurs : pouvoir les identifier et identifier leurs modes d'action.

☐ Ces études longitudinales doivent inclure aussi les étapes en amont et en aval du processus i.e. le développement de l'esprit d'entreprise et la génération d'idées innovatrices, ainsi que les pratiques de gestion de la période post-démarrage.

### ▲ Pour un alignement stratégique des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

Au niveau de la politique, la démarche suggérée ci-dessus, aura permis de déterminer quel entrepreneur a besoin de quel soutien, et à quel moment du processus de concrétisation d'une idée innovatrice en une entreprise viable à long terme.

☐ L'inventaire des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes constitue un préalable de la démarche de rationalisation de leurs activités et de formulation d'une stratégie nationale intégrée.

☐ La deuxième étape de la démarche d'une stratégie nationale intégrée consistera à faire une évaluation des programmes et de l'environnement sociétal de l'entrepreneuriat des jeunes au Canada.

### ▲ Mise en œuvre des recommandations

☐ Une étude pilote, basée sur des données secondaires des organisations de la base, permettrait de réduire les chances d'entreprendre des études mal ciblées, en termes d'objectifs et d'échantillonnage.

☐ Pour assurer aux jeunes entrepreneurs, une offre de programmes de soutien sur mesure, il faudra distinguer l'entrepreneuriat traditionnel et le travail autonome, sur le plan conceptuel et, au moins de façon temporaire, sur le plan opérationnel.

## TABLE DES MATIÈRES

### RÉSUMÉ ADMINISTRATIF

0.	INTRODUCTION	9
I.	OBJECTIFS ET DÉMARCHE DE L'ÉTUDE	10
1.1	Objectifs	10
1.2	Paramètres de la revue	11
1.3	Sources des données	12
II.	TRAITS CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRAUX DE LA LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE ET CONNEXE SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA	13
2.1	Phénomène étudié et perspective d'analyse adoptée	14
2.2	Dimensions de l'activité d'entrepreneuriat abordées	14
2.3	Stratégies et méthodes d'investigation	14
2.4	Conclusions fondamentales des études	15
III.	ÉCLAIRAGES SPÉCIFIQUES DE LA LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE ET CONNEXE SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA	20
3.1	Placé de l'entrepreneuriat des jeunes dans l'économie canadienne	20
3.2	Profil des jeunes entrepreneurs	21
3.3	Profil des entreprises des jeunes	23
3.4	Processus de démarrage et de développement des entreprises	26
3.5	Facteurs d'influence dans le processus de démarrage et de développement de l'entreprise	29
3.6	Rôle des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes	32

3.7	Inter-relations entre les dimensions de l'entrepreneuriat	32
IV.	BILAN DES CONNAISSANCES DISPONIBLES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA ET LEÇONS DES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES	33
4.1	Connaissance générale du phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes	38
4.2	Connaissance du profil des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises	38
4.3	Connaissance des processus de démarrage, de développement des entreprises des jeunes	40
4.4	Connaissance des facteurs d'influence, des stratégies de réponse des jeunes entrepreneurs et des organismes de soutien	40
4.5	Connaissance des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes	42
V.	CONCLUSION GÉNÉRALE : RÉCAPITULATION DES RECOMMANDATIONS	42
5.1	Pour une meilleure connaissance des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises	43
5.2	Pour un alignement stratégique des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes	43
5.3	Mise en oeuvre des recommandations	44
	RÉFÉRENCES	45
	APPENDICE A : PARAMÈTRES DE REVUE DE LITTÉRATURE UTILISÉS	49

## 0. INTRODUCTION

Ces dernières années, le phénomène de l'entrepreneuriat connaît un effervescent regain d'intérêt aussi bien auprès du monde académique que des gouvernements. Une apparente course est engagée entre les institutions de formation de tous niveaux, pour mettre en place des programmes de formation et de chaires de recherche sur l'entrepreneuriat et la gestion des petites entreprises.

Outre la participation à la mise en place de ces programmes d'éducation formelle, les gouvernements de différents paliers, aussi bien du monde industrialisé que des pays en développement ou en transition, offrent une vaste gamme de programmes de soutien à l'entrepreneuriat. Les cadres nationaux de développement de l'entrepreneuriat comportent des interventions gouvernementales aussi directes qu'indirectes, en partenariat avec des organismes privés, avec ou sans but lucratif.

Si l'entrepreneuriat et les petites entreprises ont toujours été comptés parmi les instruments de développement économique, l'engouement actuel envers l'entrepreneuriat est propulsé par les récentes transformations de l'économie mondiale et des économies nationales. La "nouvelle économie" s'est traduite par une baisse importante des emplois dans les secteurs traditionnels, y compris le secteur des services. La flexibilité organisationnelle, devenue impérative pour la compétitivité sans frontières des grandes entreprises, se traduit par l'expansion des pratiques de privatisation, de sous-traitance et d'impartition des activités, tant du secteur public que du secteur privé. Les nouveaux emplois créés sont précaires et se retrouvent ainsi en concurrence avec le travail indépendant (emploi autonome).

Ainsi, de nos jours, le concept d'entrepreneuriat est compris dans un sens large, incluant, à la fois, l'activité traditionnelle d'un créateur preneur de risque et le phénomène plus récent des employés autonomes. Cet élargissement du concept est souvent réalisé sans qu'aucun effort ne soit fait pour éviter la confusion entre ces deux phénomènes. Or, il apparaît intuitivement que la nature différente de ces deux phénomènes risque de conduire à des implications de politique publique différentes.

Au fur et à mesure que l'entrepreneuriat et les petites entreprises deviennent plus que jamais le moteur du développement économique et de la création d'emplois, les gouvernements s'intéressent à la participation de couches-cibles de la population : les femmes, les jeunes et au Canada particulièrement, les autochtones et les minorités visibles. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, au Canada, tout comme ailleurs, le phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes est peu étudié, et ce, malgré la progression qui lui est reconnu depuis la dernière décennie (Stevenson, 1987, pour le Canada).

Déjà impliqué dans le développement de l'entrepreneuriat des jeunes depuis longtemps, le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise (Industrie Canada) est à la

recherche d'une meilleure compréhension du phénomène. De cette compréhension améliorée de l'entrepreneuriat des jeunes au Canada dépend une politique nationale plus réfléchie et plus performante en la matière. Aussi le but du présent travail est-il de faire une synthèse de la littérature disponible sur l'entrepreneuriat des jeunes au Canada. Le résultat principal attendu de cet exercice revient à l'établissement d'un bilan des connaissances disponibles en la matière et l'identification des voies et moyens de combler, le cas échéant, le déficit d'information enregistré.

## I. OBJECTIFS ET DÉMARCHE DE L'ÉTUDE

### 1.1 Objectifs

À partir des résultats d'études et d'enquêtes pertinentes disponibles, la présente synthèse de littérature cherche à identifier les connaissances disponibles sur :

- La place de l'entrepreneuriat des jeunes dans l'économie canadienne ;
- Le profil des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises ;
- Les processus de démarrage et de développement des entreprises des jeunes ;
- Les facteurs facilitateurs, les facteurs limitatifs et les facteurs d'échec du démarrage et du développement des entreprises des jeunes ;
- Le rôle spécifique des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Dans tous les cas précédents, la mesure dans laquelle les jeunes entrepreneurs se distinguent des autres entrepreneurs, plus âgés ;
- Les leçons que le Canada peut tirer des expériences étrangères ;
- Dans une perspective de développement d'une politique nationale de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, les axes de recherche future en vue :
  - d'améliorer la compréhension des caractéristiques et des besoins des jeunes entrepreneurs canadiens ;
  - d'identifier des lacunes (*gaps*) dans la mise en oeuvre des programmes gouvernementaux existants.

Sur base des paramètres retenus ci-dessous pour cette revue de littérature, nous avons cherché et présentons des réponses aux questions suivantes :

- Que connaît-on, au Canada, sur la dimension concernée de l'entrepreneuriat des jeunes ?
- Qu'est-ce que l'on connaît moins ou pas du tout et que l'on devrait mieux connaître ?
- Qu'en connaît-on de mieux ailleurs qu'au Canada ?
- Quels seraient les moyens les mieux indiqués d'acquérir l'information manquante ?

L'information que l'on devrait connaître découle de la nécessité d'établir des fondements empiriques d'une politique publique de développement de l'entrepreneuriat des jeunes. Une politique cohérente en la matière est comprise comme reposant sur :

- Des besoins clairement identifiés des jeunes, dans leurs processus de concrétisation d'une idée innovatrice en une entreprise viable à long terme ;
- Une articulation entre ces besoins et les initiatives privées et les programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Une articulation entre ces initiatives privées et ces programmes gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal), en termes d'objectifs, de contenu et d'organisation. Une telle articulation est censée être de nature à assurer l'efficacité et l'efficience de l'ensemble de la politique publique de développement de l'entrepreneuriat des jeunes.

## 1.2 Paramètres de la revue

La grille d'analyse utilisée pour la présente revue de littérature a été, en grande partie, empiriquement dérivée des objectifs ci-haut assignés à ce travail ainsi que de la pratique de description de l'activité d'entrepreneuriat en général, et de l'entrepreneuriat des jeunes en particulier. À partir de la grille émergente des études de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique<sup>1</sup>, la grille a été enrichie d'éléments des cadres d'analyse en usage dans le monde de la recherche sur

---

<sup>1</sup> Notamment, DAR Enterprises and Business Resources (1994), OCDE/APÉCA (1996).

l'entrepreneuriat, au Canada et ailleurs<sup>2</sup>, de l'expérience du Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise (Industrie Canada), ainsi que de l'expérience du consultant.

La grille a été revue de concert avec les personnes ressources du Bureau (BEPE), avant et après son enrichissement. Elle a été délibérément très détaillée pour qu'elle puisse aider à capter le maximum possible d'information. Toutefois, elle est restée flexible afin d'être en mesure d'intégrer de nouvelles dimensions de l'entrepreneuriat des jeunes, qui pouvaient émerger des données recueillies, au fur et à mesure que la recherche avance. Ainsi, certains paramètres ont été ajoutés, tout au long du processus de recherche, tandis que d'autres ont été modifiés ou alors rayés de la liste originale, faute d'utilité. La liste définitive des paramètres retenus pour la présente revue est présentée en appendice A.

Notons qu'il a été constamment fait recours aux techniques généralement reconnues de validation des données, en particulier la triangulation et la recherche des invalidants.

### 1.3 Sources des données

La recherche des données disponibles a couvert un large éventail de sources possibles, en commençant par les sources documentaires internes à Industrie Canada. Outre une recherche bibliothécaire d'entrée (Abi Inform), les sources externes incluent notamment, les autres ministères parties prenantes à l'entrepreneuriat des jeunes, en particulier Développement et ressources humaines Canada, des fondations privées (Canada et États-Unis), des chaires universitaires de recherche et d'enseignement en entrepreneuriat (Canada et États-Unis), des services-conseils aux jeunes entrepreneurs (SAJE-Québec).

Un petit nombre des documents identifiés s'est avéré pertinent à une analyse approfondie. La présente synthèse de littérature repose essentiellement sur les données des études plus ou moins globales (*surveys*) de l'entrepreneuriat des jeunes au Canada. Ces études ont été, en majorité, conduites par ou pour le compte d'organismes gouvernementaux ou privés qui, dans leur vocation, sont partie prenante à l'entrepreneuriat des jeunes (DAR Enterprises et Business Resources Inc., 1994 et Whyte Reynolds & Associates, 1989).

---

<sup>2</sup> Voir les principales revues spécialisées comme *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, *Journal of Small Business Management*, *Journal of Business Venturing*, *Journal of Developmental Entrepreneurship*. Aussi Stevenson (1987).

Ces données de base sont complétées par celles provenant de deux autres types de recherches, des études sur l'emploi des jeunes et des études plus ou moins académiques, sur l'entrepreneuriat général ou des jeunes. Les études sur l'emploi des jeunes ont été retenues dans la mesure où elles font preuve d'un contenu pertinent sur l'entrepreneuriat des jeunes au Canada. Les études académiques sont essentiellement des études partielles, en ce sens qu'elles portent sur une ou un nombre limité de cas et/ou de dimensions de l'entrepreneuriat des jeunes.

Un certain nombre de ces recherches académiques présentent l'avantage de donner des éclairages plus approfondis, étant donné qu'elles peuvent receler des données encrées sur le terrain (*grounded research*). Ce sont essentiellement ces mêmes études académiques qui rapportent des expériences étrangères d'entrepreneuriat des jeunes. Ci-dessous, le rapport présente, de façon distinctive, une récapitulation des traits caractéristiques des principales études spécifiques à l'entrepreneuriat des jeunes et des études portant sur l'emploi des jeunes.

## II. TRAITÉS CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRAUX DE LA LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE ET CONNEXE SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA

Les limites des connaissances disponibles sont souvent liées du moins en partie, à la nature des études elles-mêmes. La perspective d'analyse et les méthodes d'investigation privilégiées influencent la nature des données recueillies et des conclusions tirées. Cette partie du rapport présente les principales caractéristiques des documents qui sont considérés comme documents de base en matière d'étude de l'entrepreneuriat des jeunes, au Canada.

Nous avons souligné plus haut le peu d'intérêt porté à l'entrepreneuriat des jeunes dans la littérature pourtant très abondante, portant sur l'entrepreneuriat. La lacune est très fragrante lorsque l'on fait la comparaison avec la couverture faite à l'entrepreneuriat des femmes et même des communautés culturelles au Canada. Nos efforts de recherche systématique, en bibliothèque et auprès de différents organismes de recherche et d'intervention, nous ont permis d'identifier cinq études pertinentes, portant spécifiquement sur l'entrepreneuriat des jeunes au Canada. Elles sont succinctement présentées au Tableau 1. Quant au Tableau 2, il présente les principaux éléments de contribution des études portant sur l'emploi des jeunes au Canada, y compris l'emploi autonome.

Les études portant spécifiquement sur l'entrepreneuriat des jeunes au Canada ont, en général, une portée plutôt régionale ou locale que nationale. La plus importante est, à tout point de vue, celle de DAR Entreprises et Business Resources Inc., effectuée en 1994, pour le compte de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APÉCA). Bâtie sur le modèle d'analyse de Stevenson (1987), elle en confirme les résultats et les

hypothèses. Dans le reste du texte du présent rapport, notre référence aux données du Canada Atlantique renvoie aux deux études lorsque aucune indication contraire n'est faite. Dans l'ensemble, les études portant spécifiquement sur l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes au Canada présentent les caractéristiques suivantes.

## 2.1 Phénomène étudié et perspective d'analyse adoptée

- Il y a peu ou pas du tout d'effort de distinction entre entrepreneur et employé autonome. Par contre, on sait que le phénomène de l'emploi autonome touche moins les jeunes que les plus âgés, en termes aussi bien d'effectifs que du rythme de croissance.
- Le phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes n'en est pas un homogène, d'où l'émergence d'un certain effort de catégorisation des jeunes entrepreneurs, en fonction des besoins spécifiques : autochtones, non qualifiés, hautement scolarisés, travailleurs de l'économie du savoir, femmes, aspirants, créateurs multiples, etc.

## 2.2 Dimensions de l'activité d'entrepreneuriat abordées

- En référence à notre grille de revue de littérature, presque toutes les dimensions sont abordées, une fois les études mises ensemble. Les dimensions organisationnelles, lorsqu'elles sont abordées, sont moins approfondies. L'examen des interactions entre les dimensions de l'activité d'entrepreneuriat des jeunes n'est pas systématique, lorsqu'il est fait.

## 2.3 Stratégies et méthodes d'investigation

- Quatre études spécifiques à l'entrepreneuriat des jeunes sont empiriques, cherchant à caractériser le phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes (DAR Enterprises et Business Resources Inc., 1994 ; Lorrain et Raymond, 1991 ; Whyte Reynolds & Associates, 1989 ; Stevenson, 1987). Deux analyses conceptuelles sont destinées à la formulation d'un cadre national de développement de l'entrepreneuriat (et de l'emploi) des jeunes (Newing et Grant, 1998 ; CFEE, 1996).
- Les études sont très limitées en termes de représentativité : taille de l'échantillon, territoire couvert. De fait, seul le Canada Atlantique est relativement connu, sur les cinq régions économiques du pays.

□ Les études reviennent à des analyses instantanées, parfois limitées à des questionnaires auto-administrés (Lorrain et Raymond, 1991). Lorsqu'elles comportent une dimension diachronique, les analyses se limitent à une période d'au plus cinq ans i.e pratiquement, la période de démarrage.

#### 2.4 Conclusions fondamentales des études

□ La famille et la crédibilité (capacité de prendre un risque calculé) du jeune entrepreneur constituent les facteurs d'influence cruciaux dans le processus de création et de développement de son entreprise.

□ Deux thèses s'affrontent sur la singularité du phénomène d'entrepreneuriat des jeunes. L'étude réalisée au Québec, en 1991, conclut qu'il n'y a pas de différence significative entre jeunes entrepreneurs et entrepreneurs plus âgés. Les deux études d'organismes directement impliqués dans la promotion de l'entrepreneuriat laissent entendre que les jeunes entrepreneurs sont distincts, non seulement par rapport aux moins jeunes mais aussi entre eux, selon des sous-tranches d'âge (16-25, 26-35).

□ Les phases en amont (pré-démarrage) et en aval (gestion post-démarrage) de l'entrepreneuriat sont toujours négligées. L'attention est focalisée sur les premières années des entreprises des 16/18-30/35, en négligeant le développement de l'esprit d'entreprise des tout jeunes et la survie de l'entreprise à long terme.

□ Il subsiste un besoin d'une adaptation et d'une coordination intégrée de l'action des organismes privés et gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes. Cependant cette apparente nécessité de révision de l'action des organismes privés et gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes n'est pas étayée par une quelconque étude évaluant les activités de ces derniers.

□ Un inventaire des différents organismes privés et gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat (et l'emploi) des jeunes constituerait un premier pas vers l'élimination de la confusion que sème leur prolifération et la mise en place d'une banque de meilleures/pires pratiques comme support à un cadre de politique nationale rationalisé.

□ Il subsiste une certaine micro-culture anti-entrepreneuriale, défavorable à la petite entreprise, et qui appelle un effort de marketing social pour promouvoir la cause des jeunes auprès de la population et des parties prenantes.

*Raymond par ans  
3 tranches  
16-25  
26-30  
31-35*

TABLEAU I

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES ÉTUDES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA				
Auteur (année)	Perspective	Thèmes couverts	Stratégies et méthodes d'investigation	Principaux résultats
Canadian Foundation for Economic Education (1996)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Entrepreneuriat = ce que les entrepreneurs font d'utile à la société</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Élaboration d'un cadre national de développement de l'entrepreneuriat des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Analyse conceptuelle</li> <li>▪Consultation des principales parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Identification de "principaux" facteurs du succès entrepreneurial (désir, passion, etc.)</li> <li>▪Délimitation de quatre étapes du processus de développement de l'entrepreneuriat (formation, développement, démarrage, croissance)</li> <li>▪Proposition d'un cadre de formation, de partenariats national et local, d'évaluation et de sélection des projets, de support technologique pour l'ensemble</li> </ul>

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES ÉTUDES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA				
Auteur (année)	Perspective	Thèmes couverts	Stratégies et méthodes d'investigation	Principaux résultats
DAR Enterprises et Business Resources Inc. (1994)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aspirants entrepreneurs Vs entrepreneurs proprement dits</li> <li>■ Entrepreneurat comme instrument de politique d'équité (jeunes, femmes, minorités)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Profil des jeunes entrepreneurs</li> <li>■ Profil des entreprises des jeunes</li> <li>■ Processus de démarrage et de développement (5 ans)</li> <li>■ Problèmes rencontrés/facteurs d'influence</li> <li>■ Initiatives privées et programmes gouvernementaux de soutien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 46 entrepreneurs</li> <li>■ Un nombre indéterminé d'informateurs-clés des organismes de soutien</li> <li>■ Canada Atlantique (4 provinces), 1993</li> <li>■ Entreprises âgées jusqu'à 5 ans</li> <li>■ Questionnaire auto-administré et entretiens, individuelles et de groupe</li> <li>■ Analyse instantanée (synchronique)</li> <li>■ Entrepreneurs Vs aspirants entrepreneurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jeunes entrepreneurs différents, en termes de               <ul style="list-style-type: none"> <li>- caractéristiques personnelles</li> <li>- caractéristiques organisationnelles de leurs entreprises</li> </ul> </li> <li>■ Financement et habiletés de gestion = principaux besoins</li> <li>■ Famille et connaissances = principales sources de financement et de soutien moral</li> <li>■ Pas de différence notable entre aspirants et entrepreneurs en affaires, en dehors de l'état de novice (des aspirants)</li> <li>■ Plusieurs différences au niveau du genre, en défaveur des femmes</li> </ul>
Lorrain et Raymond (1991)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entrepreneur = fondateur propriétaire et gestionnaire d'une entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Profil des jeunes entrepreneurs</li> <li>■ Profil des entreprises des jeunes</li> <li>■ Processus de démarrage</li> <li>■ Problèmes rencontrés/facteurs d'influence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 228 entrepreneurs</li> <li>■ Québec, 1991</li> <li>■ Entreprises âgées de 2 ans</li> <li>■ Questionnaire auto-administré</li> <li>■ Analyse instantanée (synchronique)</li> <li>■ Jeunes Vs plus âgés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Pas de différence significative entre jeunes et moins jeunes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- caractéristiques personnelles</li> <li>- caractéristiques organisationnelles des entreprises</li> <li>- style de gestion</li> </ul> </li> <li>■ Facteur déterminant du succès non = nombre d'années d'expérience de travail,</li> <li>facteur déterminant = capacité de trouver le facteur clé parmi ceux généralement connus</li> </ul>

TRAITS CARACTÉRISTIQUES DES PRINCIPALES ÉTUDES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA				
Auteur (année)	Perspective	Thèmes couverts	Stratégies et méthodes d'investigation	Principaux résultats
Whyte Reynolds & Associates (1989)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois catégories de jeunes entrepreneurs :               <ul style="list-style-type: none"> <li>*Élèves du primaire</li> <li>*Élèves du secondaire</li> <li>*Employés, sous-employés, chômeurs</li> </ul> </li> <li>■ Entrepreneurship = processus de transformation d'une idée innovatrice en un succès commercial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Profil des jeunes entrepreneurs</li> <li>■ Profil des entreprises des jeunes</li> <li>■ Domaines et facteurs de succès et d'échec</li> <li>■ Accès à des programmes de formation et d'éducation permanente</li> <li>■ Accès à des sources de financement</li> <li>■ Voies et moyens d'une meilleure sensibilisation à l'entrepreneuriat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 45 entrepreneurs, moins de 25 ans</li> <li>■ Un nombre indéterminé (environ 35) d'informateurs-clés des organismes de soutien et du monde des affaires</li> <li>■ Alberta Nord (Peace River, Grande prairie, Slave Lake, Athabasca, Lac La Biche, Ft. McMurry), 1988</li> <li>■ Entretiens individuelles</li> <li>■ Analyse instantanée (synchronique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Jeunes entrepreneurs différents d'un groupe homogène</li> <li>■ Propension à la création d'entreprise plus élevée chez les 26-39 ans que les moins de 25 ans (16-25)</li> <li>■ Jeunes entrepreneurs différents des entrepreneurs plus âgés</li> <li>■ Programmes de soutien peu accessibles</li> <li>■ Programmes de soutien aidant plus au démarrage d'entreprises qu'au développement de l'entrepreneuriat</li> <li>■ Mentalité de l'emploi traditionnel (9 à 5) fortement enracinée dans la population de la région</li> <li>■ Jeunes entrepreneurs surprotégés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- mode de démarrage dominant = relève dans l'entreprise familiale</li> <li>- Cosignataire de crédit et partage de risque avec les parents/le mentor</li> </ul> </li> </ul>
Stevenson (1987)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Entrepreneur = fondateur propriétaire (et gestionnaire) d'une entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Profil des jeunes entrepreneurs</li> <li>■ Profil des entreprises des jeunes</li> <li>■ Processus de démarrage</li> <li>■ Problèmes rencontrés/facteurs d'influence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 10 entrepreneurs</li> <li>■ Région de Halifax, 1987</li> <li>■ Entreprises âgées de 3 ans</li> <li>■ Entretiens semi-structurés</li> <li>■ Analyse instantanée (synchronique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Problèmes des jeunes entrepreneurs différents de ceux des plus âgés ou alors exacerbés par le jeune âge</li> <li>■ Principaux obstacles = financement, crédibilité, manque d'expérience et de connaissances</li> <li>■ Famille et connaissances = principales sources de financement et de soutien moral</li> </ul>

TABLEAU 2

CONTRIBUTION DES ÉTUDES SUR L'EMPLOI DES JEUNES AU CANADA	
Principales conclusions pertinentes	Auteur (année)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Emploi autonome = un phénomène plutôt de la population plus âgée.</i></li> <li>• <i>Emploi autonome relativement faible et stable chez les jeunes, plus important et en forte progression chez les plus âgés.</i></li> </ul>	<i>Newing et Grant (1998), Statistique Canada (1997: 12-14), Papadaki et Silver (1997: 14), Flood (1996)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Expérience de travail des jeunes comparativement défavorable (sporadique et précaire)</i></li> </ul>	<i>Newing et Grant (1998), Flood (1996), Lee-Sing (1997)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Éducation non formelle et formation à l'entrepreneuriat encore embryonnaire</i></li> </ul>	<i>Newing et Grant (1998), Ekos Research Associates (1997), Flood (1996)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Entrepreneuriat = mécanisme adapté pour intégrer les jeunes sur le marché du travail mais:</i></li> <li>- <i>Besoin de segmentation des jeunes (autochtones, non qualifiés, hautement scolarisés, travailleurs de l'économie du savoir, femmes, etc.)</i></li> <li>- <i>Besoin d'un cadre national intégré en matière d'intégration des jeunes à l'emploi; l'explosion des initiatives sème de la confusion</i></li> </ul>	<i>Newing et Grant (1998), Papadaki et Silver (1997), Ekos Research Associates (1997), Flood (1996)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Besoin d'une banque de meilleures/pires pratiques comme support à un cadre de politique nationale rationalisée</i></li> </ul>	<i>Newing et Grant (1998)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Besoin d'une stratégie de marketing social pour promouvoir la cause des jeunes auprès de la population et des parties prenantes</i></li> </ul>	<i>Ekos Research Associates (1997), Flood (1996)</i>

### III. ÉCLAIRAGES SPÉCIFIQUES DE LA LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE ET CONNEXE SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA

Il convient de rappeler que les énoncés suivants sont faits sous réserve des limites de représentativité (taille et répartition géographique de l'échantillon) et du caractère anachronique des données disponibles. Les données sont relativement vieilles et elles ont été collectées à des moments différents (1987, 1989, 1991, 1994, selon les dates de publications des documents).

#### 3.1 Place de l'entrepreneuriat des jeunes dans l'économie canadienne

□ L'importance de l'entrepreneuriat des jeunes dans l'économie canadienne est plus qualitativement présumée que quantitativement connue. Il existe cependant des indications que les jeunes entrepreneurs sont au moins aussi créateurs d'emplois que leurs aînés (Stevenson, 1987: 278). Sur base du volume des ventes de son échantillon, DAR Enterprises et Business Resources Inc. (1994 : 3) conclut que la contribution de l'entrepreneuriat des jeunes à l'économie de la région n'est pas insignifiante.

□ En 1996, les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans et de moins de 25 ans auraient représenté respectivement 25% et 7% de la population canadienne d'entrepreneurs (statistique Canada, 1997 : 12) contre 25% et 5 %, en 1994 (DAR Enterprises et Business Resources Inc., 1994 : i), 23% et 4% respectivement, en 1986 (Lorrain et Raymond, 1991: 52). Les jeunes entrepreneurs de moins de 30 ans comptaient pour 18% de la population québécoise de propriétaires d'entreprise, en 1997 (Gasse et al., 1997 : %) contre près de 14%, en 1985 (Lorrain et Raymond, 1991: 52)<sup>3</sup>.

□ Les jeunes entrepreneurs auraient alors été relativement sous représentés, (1994), puisque les moins de 35 ans et les moins de 25 ans constituaient respectivement 50% et 25% de l'ensemble des employés canadiens (Dar Enterprises et Business Resources Inc., 1994 : i)

□ Des données statistiques actualisées et fiables font défaut, relativement à :

- Nombre et types d'entreprises (traditionnelle, emploi autonome, intrascolaire)
- Poids dans l'ensemble des entreprises annuellement créées/disparues
- Contribution à la croissance économique (production et/ou emploi)

□ De telles données sont nécessaires pour une bonne estimation de la demande et

<sup>3</sup> Vingt pour cent (20%) selon les données de Papadaki et Silver (1994 : 14), sur les travailleurs autonomes non incorporés.

de l'offre de programmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes. L'effervescence de l'intérêt à l'endroit du phénomène laisse supposer que l'évolution de l'entrepreneuriat des jeunes au cours des dernières années diverge avec la faible croissance du ratio jeunes entrepreneurs/ensemble des entrepreneurs au cours de la dernière décennie (supra).

## 3.2 Profil des jeunes entrepreneurs

### 3.2.1 Attributs et attitudes

□ Les jeunes entrepreneurs canadiens exhibent des attributs et attitudes généralement associés à la personnalité d'entrepreneur: ténacité, volonté de réalisation de soi, propension à prendre le risque, énergie élevée, confiance en soi, indépendance, etc.

□ Deux hypothèses à réconcilier par une évidence empirique plus large: la création d'une entreprise n'est pas prise pour un engagement de long terme envers le métier d'entrepreneur (p.ex. Whyte Reynolds & Associates, 1989: 18) Vs le désir d'être à son compte est plus un rêve d'enfance qu'une question de survie matérielle (p.ex. Stevenson, 1987: 280-281).

□ Comparés aux moins jeunes, les jeunes entrepreneurs sont plus enclins à prendre beaucoup de risque. Ils sont à un âge où tout est possible alors que les plus vieux se retrouvent à la croisée des chemins. Ce qui expliquerait leur absence d'engagement à long terme et la possibilité de démarrer plusieurs entreprises, à la fois et dans le temps, plus que ne le font les plus âgés.

### 3.2.2 Âge, genre et statut civil

□ L'âge moyen des jeunes entrepreneurs canadiens varie entre 25 et 27, contre environ 40 ans pour les moins jeunes. Bien qu'il semble qu'il n'existe pas un âge magique de réussite en entrepreneuriat, la créativité serait à son maximum au cours de la décennie allant de la mi-vingtaine à la mi-trentaine.

*Source? Reynolds*

□ Les jeunes femmes entrepreneures tendent à être plus jeunes que leurs homologues masculins. Ces jeunes femmes entrepreneures constitueraient autour de 30% de l'ensemble des jeunes entrepreneurs. Des différences significatives existent sur tous les aspects de l'activité d'entrepreneuriat entre les jeunes femmes et les jeunes hommes, en défaveur de ces premières (surtout DAR Enterprises et Business Resources Inc., 1994, Stevenson, 1987).

□ Les jeunes entrepreneurs sont célibataires en très grand nombre (60% selon les données du Canada Atlantique). Ils ont moins de charge familiale puisque, même lorsqu'ils sont mariés, ils ont relativement moins d'enfants (0.6 contre 2, en moyenne, données du Québec).

L'âge et le statut civil des jeunes entrepreneurs sont donc de nature à réduire leur aversion au risque, en comparaison avec les plus âgés.

### 3.2.3 Éducation

□ Bon nombre d'études indiquent que les jeunes entrepreneurs sont plus scolarisés que l'ensemble de la population (Lorrain et Raymond, 1991) et même plus que l'ensemble de la population d'entrepreneurs (DAR Enterprises et Business Resources Inc.). Par contre, l'étude du Québec (Lorrain et Raymond, 1991) ne trouve pas de différence de niveau d'éducation entre les jeunes et les moins jeunes. Le nombre moyen d'années de scolarité était de 13.3 pour les deux groupes en 1991.

□ Un niveau élevé d'éducation reste un facteur de succès, aussi bien pour le jeune que le moins jeune entrepreneur. Toutefois, le contenu relatif à la gestion et, en particulier le démarrage d'entreprise est faible dans les curricula traditionnels, lorsqu'il n'est pas tout simplement absent.

□ Un bon nombre de jeunes entrepreneurs (40% selon les données de l'APÉCA) démarrent leur entreprise pendant qu'ils sont encore sur le banc de l'école. On n'en sait pas les parts respectives des entreprises intrascolaires et de celles extra scolaires.

### 3.2.4 Expérience de travail et d'entrepreneuriat

□ Au Canada Atlantique, un grand nombre de jeunes entrepreneurs (50 à 70%) ont une expérience d'emploi ou d'entrepreneuriat au moment du démarrage de leur entreprise. Cette expérience est plus faible au Québec, selon l'étude de Lorrain et Raymond (1991) : seulement 17% et 11% de jeunes entrepreneurs ont une expérience entrepreneuriale, passée et actuelle respectivement. Ils avaient une expérience de quelques quatre années dans le secteur d'activité de leur entreprise.

□ Dans tous les cas, les jeunes entrepreneurs se comparent désavantageusement à leurs aînés sur ce plan. Le désavantage des jeunes entrepreneurs est d'autant plus significatif que les entrepreneurs qui ne sont pas à leur première entreprise (40% au Canada Atlantique) rencontrent de moins en moins de difficultés dans le processus de démarrage et de développement de leurs entreprises (DAR Enterprises & Business

Resources Inc, 1994). Cette dernière et intéressante conclusion reste cependant à confirmer puisque l'étude du Québec considère que le nombre d'années d'expérience n'est pas un facteur déterminant du succès entrepreneurial.

□ Le fait généralement observé que les entrepreneurs proviennent en grande partie des familles entrepreneuriales est confirmé par les données disponibles sur les jeunes entrepreneurs, tant au Canada Atlantique (43%) qu'au Québec (61%) et en Alberta (85%). En ce dernier sens, les jeunes entrepreneurs comptant un parent entrepreneur seraient encore plus nombreux que leurs aînés (61% contre 51%), d'après les données du Québec. Les jeunes, tout comme les moins jeunes entrepreneurs, seraient les aînés de la famille.

### 3.2.5 Conclusion

□ Sous réserve des limites de leur représentativité et de leur caractère anachronique, les données disponibles donnent une première bonne idée du profil des jeunes entrepreneurs canadiens. Elles corroborent l'essentiel des propositions généralement rencontrées dans la littérature traditionnelle sur les traits psychosociologiques de l'entrepreneur.

□ Bien que certaines contradictions puissent apparaître dans les conclusions des études recensées, les jeunes entrepreneurs se distinguent des plus âgés par leur faible degré d'aversion au risque. Cet avantage comparatif est toutefois compensé, on ne sait jusqu'à quel degré, par la faiblesse relative de leur expérience. Le manque d'expérience diminuerait leur capacité de calculer le risque à prendre.

□ Ces quelques contradictions pourront être surmontées grâce à la recherche de plus d'évidence empirique. Les faits supplémentaires à observer, afin de construire un profil empirique des jeunes entrepreneurs canadiens, devraient provenir de:

- la couverture d'un plus grand nombre de régions du pays, rurales, urbaines et de banlieue.
- la subdivision des jeunes entrepreneurs en plusieurs catégories d'âge, de scolarité, de niveau de vie et de conditions sociales initiales.

## 3.3 Profil des entreprises des jeunes

### 3.3.1 Typologie d'entreprises des jeunes

□ Les données disponibles ne permettent pas de départager, quantitativement ou qualitativement, les entreprises des jeunes des catégories d'entrepreneurs traditionnels, d'employés autonomes et d'entreprises intrascolaires. Par contre, on croit que le

phénomène d'entreprises intrascolaires est en forte expansion chez les jeunes.

□ Toutefois, il n'existe aucune indication sur le rythme exact de la croissance de l'entrepreneuriat étudiant. Toutes les entreprises créées par des étudiants ne sont pas nécessairement intrascolaires. Dans le cadre de la même trilogie d'entreprises des jeunes, on peut en dire autant de l'emploi autonome des jeunes, puisqu'il est confondu avec l'entrepreneuriat traditionnel.

### 3.3.2 Répartition sectorielle et régionale

□ Les jeunes entrepreneurs, tout comme leurs aînés par ailleurs, fondent leurs entreprises en majorité seuls, dans les secteurs des services et du commerce, de détail et de gros. Le secteur manufacturier constitue le secteur le moins attirant pour les jeunes entrepreneurs et, de façon plus particulière, les jeunes femmes. Une faible capacité du jeune entrepreneur de mobiliser une quantité relativement élevée des ressources requises, notamment le capital, expliquerait la faible représentativité des jeunes dans le secteur manufacturier.

□ Selon l'étude du Nord de l'Alberta, cette province aurait le plus grand nombre d'entrepreneurs (et de jeunes entrepreneurs, *ceteris paribus*) per capita que toute autre province ou État en Amérique du Nord (Whyte Reynolds & Associates, 1989 : 8).

□ Selon la même étude, il y aurait plus de jeunes entrepreneurs per capita dans des communautés de moyennes tailles que dans celles de grandes tailles (idem: 18). Ainsi, laisse inférer la même étude (p. viii), en sus de la taille des communautés, il y aurait une différence de comportement entrepreneurial entre les zones urbaines et les zones rurales.

### 3.3.3 Taille et forme juridique

□ Les entreprises des jeunes sont de petite taille:

- de 50 (Canada atlantique) à 55% (Québec) ont un chiffre d'affaires de moins de \$50 000.
- de 20 (Canada atlantique) à 51% (Québec) n'ont pas d'employés autre que le propriétaire avec une moyenne d'effectifs allant de 1.3 (Québec) à 8 (Canada Atlantique).
- l'investissement de départ est en moyenne de \$13 000 (Québec) à \$15 000 (Canada Atlantique), avec une participation personnelle de 25%. Cependant, 70% démarrent avec moins de \$10 000 (\$1 000 pour 25%) au Canada Atlantique.

- Les données disponibles révèlent ainsi une différence régionale (Québec vs Canada Atlantique) au niveau de la taille des entreprises des jeunes. La taille des entreprises des jeunes est plus grande au Canada Atlantique qu'au Québec.
- La forme juridique dominante au démarrage est l'entreprise à propriété individuelle (70% au Canada Atlantique et 55% au Québec). L'incorporation est la deuxième forme juridique préférée: 26% au Québec, 80% des entrepreneurs qui ne sont pas à leur première entreprise au Canada Atlantique.
- Surprise, la taille des entreprises des jeunes, en terme de chiffre d'affaires et d'employés ne diffère pas significativement de celle des entreprises des plus âgés alors que l'investissement de départ des jeunes est presque deux fois inférieur. De même, les jeunes entrepreneurs font recours plus que les plus âgés (15% contre 10,6% au Québec) au partenariat comme forme juridique de leur entreprise alors que les jeunes sont dits défavorisés par le peu d'accès à des réseaux d'affaires. Ces faits seraient-ils donc expliqués par des différences de processus de gestion entre les deux groupes d'entrepreneurs ?

#### 3.3.4 Caractéristiques de gestion des entreprises

- Les données des trois régions couvertes par les études disponibles exhibent des contradictions au sujet de la planification et de la gestion stratégique des entreprises des jeunes :
  - L'étude de l'Alberta indique que les jeunes entrepreneurs ont des objectifs de long terme mal ou pas du tout définis, qu'ils n'envisagent pas de rester en affaires pour le reste de leur vie.
  - Au Canada Atlantique, près de 75% des jeunes planifiaient, au moment de l'enquête, une expansion géographique ou une acquisition d'autres entreprises. Ils seraient même meilleurs que les entrepreneurs plus âgés.
- À ce niveau, et pas plus qu'à celui de bien d'autres dimensions de la gestion (structure organisationnelle, fonctions de l'entreprise, style de gestion, etc.), l'étude du Québec ne trouve aucune différence entre les jeunes et les moins jeunes entrepreneurs.
- Une différence significative, favorisant les jeunes entrepreneurs, est observée entre les deux groupes, au niveau de la rentabilité de l'entreprise, telle que perçue par les entrepreneurs eux-mêmes. Une différence significative défavorable aux jeunes entrepreneurs se situe au niveau de la capacité d'attirer du personnel compétent. Ces faits et hypothèses pourront être réconciliés par d'autres analyses empiriques.

### 3.3.5 Performance

- ❑ Aucune donnée sur le taux de natalité et de mortalité ainsi que l'espérance de vie des entreprises démarrées par les jeunes entrepreneurs n'a été retracée dans les études recensées.
- ❑ L'analyse précédente des données disponibles sur la taille et les dimensions de gestion a indiqué que les entreprises des jeunes seraient au moins aussi performantes que celles des plus âgés. Ce constat étonnant n'est pas du tout élucidé.

### 3.3.6 Conclusion

- ❑ L'examen des connaissances disponibles des entreprises des jeunes confirme l'absence de données sur les aspects géo-économiques et socio-démographiques du phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes au Canada.
- ❑ Les résultats mitigés des études recensées témoignent d'une absence et donc de la nécessité d'une analyse approfondie des pratiques de gestion des jeunes entrepreneurs au Canada. Les connaissances disponibles sur les pratiques de gestion des jeunes entrepreneurs sont donc superficielles, lorsque des données existent.
- ❑ Certaines contradictions entre les conclusions des études recensées laissent potentiellement perplexes un éventuel agent de la politique publique qui serait à la recherche des données utiles pour la formulation d'une politique nationale. On ne sait plus si on connaît vraiment le profil des jeunes entrepreneurs, suffisamment pour pouvoir expliquer les ressemblances et les différences contradictoirement observées par les différents auteurs, aux différents endroits.
- ❑ Il faut, en particulier, parvenir à expliquer, si cela était empiriquement confirmé, comment les avantages et désavantages comparatifs des jeunes entrepreneurs se compensent pour mettre les entreprises des jeunes et celles des moins jeunes au même niveau de performance.
- ❑ Cette explication ne peut pas provenir des études recensées, puisqu'elles ne rapportent que des faits de la période de démarrage (0-5ans au maximum). Rien ne semble être connu sur les pratiques de gestion de la période post-démarrage. De telles données sont indispensables à l'identification et à la compréhension d'une stratégie émergente -et non simplement intentionnelle adoptée par les jeunes entrepreneurs pour le démarrage et le développement de leurs entreprises.

## 3.4 Processus de démarrage et de développement des entreprises

Sous cette rubrique sont examinées les connaissances disponibles sur les motifs de démarrage d'une entreprise, les modes et étapes du démarrage, les parties prenantes, les sources d'information et de financement auxquelles les jeunes entrepreneurs font recours.

#### 3.4.1 Motifs de démarrage

□ Le consensus sur les motifs de création d'entreprise par les jeunes entrepreneurs n'est pas aussi énorme que l'on est tenté de le croire. Des conclusions contradictoires surviennent aussi bien entre les études qu'à l'intérieur d'elles-mêmes.

□ Selon les données du Canada Atlantique, d'un côté, les motifs majeurs de création d'une entreprise sont orthodoxes, la réalisation de soi et l'indépendance. La question d'argent ou d'absence d'alternative (emploi) viennent loin après. D'un autre côté, les organismes de soutien attribuent l'échec des jeunes entrepreneurs à l'obtention d'un emploi qui supprime le besoin d'entreprendre, juste après les problèmes de financement.

□ L'hypothèse de l'étude de l'Alberta, selon laquelle l'insatisfaction par rapport à son emploi et le chômage constituent l'une des principales sources d'entrepreneurs est corroborée par les données empiriques de l'étude. Les jeunes entrepreneurs de la région couverte le sont de façon temporaire (transitoire).

□ L'étude du Québec conclut, quant à elle, que les motifs majeurs de démarrage d'une entreprise sont les mêmes pour les jeunes et les moins jeunes entrepreneurs : autonomie, indépendance et réalisation de soi. Le besoin de réconcilier ces divergences, grâce à plus d'études empiriques, est manifeste.

#### 3.4.2 Modes et étapes de démarrage

□ Les jeunes entrepreneurs de l'Alberta entreraient en affaires via l'acquisition des entreprises familiales ou alors la création d'entreprises dérivées (*spin-offs*).

□ Ces jeunes entrepreneurs albertains n'ont pas de plan d'affaires au moment du démarrage. En ce sens, ils divergent sensiblement des jeunes entrepreneurs québécois qui, tout comme leurs aînés d'ailleurs, prennent en moyenne cinq mois pour élaborer un plan d'affaires. Ces jeunes entrepreneurs québécois seraient plus rapides que leurs aînés pour prendre la décision de démarrer (21 mois contre 32).

#### 3.4.3 Parties prenantes au processus de démarrage et de développement

### de l'entreprise

- Dans leur décision d'entrer en affaires, les jeunes entrepreneurs sont, selon les données du Canada Atlantique, influencés dans l'ordre par : leurs épouses, leurs parents, leurs amis proches, les entrepreneurs locaux, les enseignants, les employeurs précédents, d'autres connaissances.
- Dans tous les cas, les parents et les membres de la famille, plus que toute autre partie prenante, jouent un rôle important dans le développement du jeune entrepreneur et de son entreprise. Sans pour autant éclipser la famille, l'influence de l'enseignant est plus grande pour les jeunes entrepreneurs encore étudiants que pour ceux qui n'y sont pas.
- Les organismes de soutien à l'entrepreneuriat et les banques semblent jouer un plus grand rôle dans le processus de développement de l'entreprise : Au Canada Atlantique, par exemple, les jeunes entrepreneurs qui ne sont pas à leur première entreprise (créateurs multiples) font recours plus qu'avant aux services des organismes et des banques.
- Les organismes privés et gouvernementaux semblent entretenir de faux espoirs auprès des jeunes : 85% des jeunes aspirants entrepreneurs du Canada Atlantique pensent recourir à l'assistance financière du gouvernement plus que ne le font les jeunes entrepreneurs au moment du démarrage.

#### 3.4.4 Sources d'information, d'assistance technique et de financement

- Les parents et la famille demeurent la principale source de conseil et de financement (prise de relève, entreprise dérivée, caution de crédit bancaire) : 70% au Canada Atlantique, près de 75% en Alberta.
- De façon plus générale, les jeunes entrepreneurs font beaucoup recours à leur propre réseau de connaissances sociales et d'affaires dans leur décision de démarrer une entreprise. Le recours au réseau formel d'assistance technique et financière (organismes privés et gouvernementaux) croît avec l'expérience d'entrepreneuriat, mais sans pour autant détrôner le financement personnel : pour financer leur expansion, plus de 80% de jeunes entrepreneurs du Canada Atlantique prévoyaient faire recours à leur propre avoir.
- Les banques viennent en dernier lieu comme sources de financement des jeunes entrepreneurs. Après le financement personnel, les jeunes entrepreneurs du Canada

Atlantique pensaient faire recours d'abord à L'APÉCA pour financer leur expansion (54% contre 42% pour les banques).

### 3.4.5 Conclusion

□ La confusion qui transparait dans les données disponibles quant aux motifs de démarrage d'une entreprise laisse penser à des motifs plus construits (*enacted*) que réels. Il existe traditionnellement une certaine tendance commune à se laisser emporter par une vision idyllique de l'entrepreneur. Cette vision fait de l'entrepreneur un artefact culturel justement associée aux valeurs socio-culturelles d'autonomie, de créativité et de réussite individuelle.

Cette vision fait que le candidat bénéficiaire d'un programme de soutien à l'entrepreneurship ne sera pas enclin à afficher l'arbitrage (*trade-off*) qu'il est en train d'effectuer entre l'emploi salarié et l'emploi autonome.

Ce comportement sera tacitement accepté par les organismes de soutien convaincus et reconnus pour aider la communauté et dont, par ailleurs, l'entrepreneurship est le référentiel de leur raison d'être.

□ L'adéquation entre les services des organismes existants de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes apparaît, à ce niveau déjà, douteuse, parce que les jeunes n'y font recours que lorsqu'ils ont atteint un certain pouvoir de négociation, à partir des moyens personnels et familiaux. Une étude indépendante complémentaire et vérificatrice des conclusions des études existantes sur les motifs et les parties prenantes à l'entrepreneuriat des jeunes est donc nécessaire. La confusion évoquée ci-dessus justifie, plus que jamais, la distinction entre entrepreneur traditionnel et employé autonome.

## 3.5 Facteurs d'influence dans le processus de démarrage et de développement de l'entreprise

### 3.5.1 Facteurs facilitateurs

□ Les facteurs suivants sont les plus souvent cités comme exerçant une influence positive sur l'entrepreneuriat des jeunes :

- La jeunesse en elle-même :

- Les plus jeunes (encore aux études) perçoivent moins de difficultés à

surmonter les obstacles auxquels fait face l'entrepreneur.

- Être âgé de 25 à 35 ans : la créativité est alors à son maximum (supra)

- Famille entrepreneuriale (supra)
- Réseau social et d'affaires
- Expérience d'entrepreneuriat ou de travail
- Formation élevée (au-dessus de la moyenne)
- Mécanismes de financement flexible
- Assistance adéquate : occasions d'affaires, stratégies de marketing, de promotion et de négociation du financement

### 3.5.2 Facteurs limitatifs

□ Le soutien financier constitue le principal facteur limitatif de l'entrepreneuriat des jeunes. L'absence d'information sur le processus de démarrage, le manque de crédibilité, le manque d'expérience sont dans l'ordre, les autres principaux facteurs limitatifs identifiés dans l'étude du Canada Atlantique.

□ À partir des besoins exprimés par les jeunes entrepreneurs du Canada Atlantique, mais aussi de l'Alberta (Whyte Reynolds & Associates, 1989 : xi), il ressort que l'insuffisance de formation en gestion d'entreprise, particulièrement en marketing (86%) et en comptabilité/finance (68%) constitue un handicap important, avant, pendant et après le démarrage.

□ L'absence d'intérêt à la compétition chez les jeunes a été constatée au Nord de l'Alberta (Whyte Reynolds & Associates, 1989 : Xii, 26). Cette absence est en partie, associée à la vieille mentalité anti-emploi autonome, qui dévalorise la petite entreprise au profit de l'emploi traditionnel, à revenu relativement plus élevé et plus sécuritaire (Whyte Reynolds & Associates, 1989 : 24-25).

### 3.5.3 Facteurs d'échec

□ Les facteurs d'échec des jeunes entrepreneurs identifiés sont notamment (DAR

Enterprises et Business Resources Inc., 1994 : vii):

- les problèmes financiers
- l'obtention d'un emploi plus intéressant ou retour à l'école
- l'absence d'un réseau de soutien
- une stratégie de marché (concept) inadéquate
- un comportement de coup de foudre du jeune entrepreneur (enthousiasme de très court terme)

Les banques et les autres parties prenantes à l'entrepreneuriat des jeunes sont unanimes sur les deux premiers facteurs. Les problèmes financiers et l'obtention d'un emploi alternatif constituent les principaux facteurs d'échec des jeunes entrepreneurs au Canada.

#### 3.5.4 Stratégies de réponses des jeunes entreprises aux problèmes rencontrés

La détermination et la persévérance constituent les principaux moyens auxquels les jeunes entrepreneurs font recours afin de surmonter les difficultés rencontrées. Une autre stratégie consiste à rassembler les ressources chez-soi d'abord, et ensuite, auprès des autres, notamment en s'enquérant de l'aide et des conseils des autres et de la famille.

La formation et le recours à l'assistance du gouvernement viennent loin après, confirmant ainsi le problème intuitivement envisageable d'adéquation entre les programmes et les besoins d'entrepreneuriat des jeunes.

#### 3.5.5 Conclusion

Plusieurs facteurs d'influence identifiés par les études recensées correspondent à ceux généralement connus de la littérature générale sur l'entrepreneuriat. Dans ce sens, l'étude du Québec (Lorrain et Raymond, 1991) ne trouve pas de différence entre les jeunes entrepreneurs et les plus âgés. Même la difficulté des jeunes d'attirer du personnel compétent semble être partagée avec les plus âgés. La gestion des ressources humaines est le domaine de gestion que les deux groupes d'entrepreneurs

délèguent le plus (idem : 58). Les conclusions de Lorrain et Raymond ne sont pas cependant corroborées par les faits observés au Canada Atlantique et en Alberta, où la crédibilité du jeune est considérée comme un désavantage comparatif du jeune entrepreneur.

□ En fin de compte, l'inventaire présenté des facteurs d'influence et des stratégies de réponse des jeunes entrepreneurs ressemble à une liste d'épicerie, inspirée de ce qui est déjà communément connu. Probablement qu'il s'agit là d'un résultat d'une difficulté systématique, de saisir les facteurs d'influence lorsque l'on n'a qu'une connaissance fragmentaire des motifs et du processus de démarrage et de développement de l'entreprise.

□ Une étude approfondie de l'ensemble du processus, sur une longue période, aurait un double avantage, celui de pouvoir mieux identifier et hiérarchiser les facteurs d'influence en :

- facteurs facilitateurs, limitatifs et d'échec.
- facteurs influencés par les autres, qui influencent les autres
- facteurs de portée de court, long terme

Cette hiérarchisation est indispensable pour offrir des programmes sur mesure, répondant à des besoins concrets, au moment opportun.

### 3.6 Rôle des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

□ Alors qu'il a été relevé plus haut, que les jeunes ne font pas beaucoup recours aux organismes (y incluses les banques), ces derniers plaident en faveur d'une augmentation des services offerts, par le biais de l'intervention de l'État. Les banques sont loin d'être d'accord avec les autres organismes quant au contenu des programmes (DAR Enterprises et Business Resources Inc., 1994).

□ La prolifération des programmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et la confusion qui l'accompagne constituent une préoccupation qui n'est ni de l'apanage des banques, ni d'aujourd'hui (cf. p. ex. Whyte Reynolds & Associates, 1989 : iv). Le besoin de coordination et d'intégration est donc clairement exprimé à travers les études disponibles : les services adaptés, flexibles, efficaces et ciblés (Whyte Reynolds & Associates, 1989 : p xii ; Ekos Research Associates, 1997 Newing et Grant, 1998).

□ Le contenu en éducation paraît avoir le plus besoin d'extension et de réorientation

en fonction des bénéficiaires ciblés (esprit d'entreprise, démarrage et développement de l'entreprise) (cf. notamment l'étude de la CFEE). En effet, il a été relevé plus tôt que le niveau d'éducation influence positivement l'entrepreneuriat des jeunes, mais qu'en même temps, la formation en gestion et surtout en entrepreneuriat est au moins insuffisante.

□ Ces constats et orientations suggérées ne semblent pas s'appuyer sur une quelconque évaluation des activités des organismes concernés. Une certaine typologie des programmes existants est en train d'émerger au Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise, mais aucun inventaire ne semble avoir été fait. Un tel inventaire constitue un point de départ pour une meilleure connaissance des activités des organismes concernés et, de façon corollaire celle de l'activité des jeunes entrepreneurs et des jeunes entrepreneurs eux-mêmes.

### 3.7 Inter-relations entre les dimensions de l'entrepreneuriat

□ Des tentatives d'établir des relations entre le profil des jeunes entrepreneurs, le profil de leurs entreprises et le processus de démarrage et de développement des entreprises ont été faites, spécialement par les études du Canada Atlantique et du Nord de l'Alberta. Il est notamment montré, dans DAR Enterprises et Business Resources Inc., qu'il existe effectivement une différence entre les jeunes entrepreneurs qui ne sont pas à leur première entreprise (créateurs multiples) et ceux qui détiennent une seule entreprise (supra). Il en est de même entre les femmes et les hommes (voir aussi Whyte Reynolds & Associates, 1989 : 22).

□ De même, Whyte Reynolds & Associates (1989 : 20,24,26) montre que non seulement les jeunes de plus de 25 ans créent plus d'entreprises que ceux d'âge inférieur, mais aussi qu'ils sont plus enclins à faire recours aux programmes d'assistance à l'entrepreneurship.

□ Le chemin à faire est encore long, parce qu'il s'agit ici d'un champ de recherche riche d'informations éclairantes sur l'activité entrepreneuriale des jeunes. Une approche aval de l'étude systématique des inter-relations i.e parlant des différences des cas de succès et d'échec peut être trop lourde mais elle est probablement la mieux indiquée pour construire des profils plus concrets des jeunes entrepreneurs, d'entreprises de jeunes, de processus et de facteurs d'influence de l'activité d'entrepreneuriat des jeunes. Un des objectifs importants de cet exercice serait d'identifier quel jeune entrepreneur a besoin de quoi et quand dans les programmes de soutien à l'entrepreneuriat, existants ou à créer.

#### IV. BILAN DES CONNAISSANCES DISPONIBLES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES AU CANADA ET LEÇONS DES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

Dans cette partie du texte, une récapitulation est faite des conclusions majeures de la revue de la littérature spécialisée et connexe sur l'entrepreneuriat des jeunes. L'apport de la littérature portant sur le même sujet à l'étranger est appréciée en regard des constats réalisés dans le cas du Canada.

Les recherches effectuées à Industrie Canada et en dehors du ministère ont abouti à l'identification de quatre documents pertinents. Le Tableau 3 fait un relevé des principales conclusions de ces études. Ensemble, ces études couvrent quatre pays, l'Australie, les États-Unis, l'Italie et le Royaume-Uni.

Ces études sont, à tout prendre, de nature complémentaire de celles portant sur le Canada. En effet, il s'agit des études longitudinales plutôt qu'instantanées (Blanchflower et Meyer, 1991 ; Blanchflower et Oswald, 1990) ou de processus plutôt que de contenu (Capaldo, 1997). L'étude de Dabson et al. (1998) revient à une revue des programmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes aux E.-U. Juste à ce titre, elle procure de l'avance aux E.-U. en la matière.

TABLEAU 3

## PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ETUDES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES A L'ETRANGER

• La croissance des organismes de soutien à l'entrepreneuriat est en soi une cause de l'augmentation des entreprises créées par les jeunes.

• L'entrepreneuriat des jeunes = phénomène encore très peu étudié et donc mal connu, surtout le processus.

• L'entrepreneuriat des jeunes est plus développé dans les régions les moins développées du pays.

• La détermination du jeune entrepreneur constitue de loin le moyen de surmonter les difficultés qui surviennent tout au long du processus de conception, de démarrage et de développement de l'entreprise.

• L'action des facteurs d'influence du processus entrepreneurial varie d'une étape à l'autre du processus.

• Une planification stratégique inadéquate constitue le principal facteur limitatif pour passer de l'idée d'entreprise au plan d'affaires.

• Les difficultés financières sont critiques lors du passage du plan d'affaires à au démarrage. Les relations entre l'entrepreneur et les institutions financières sont difficiles.

• La fréquence de difficultés financières à l'étape du démarrage ralentit le développement de l'entreprise.

• De mauvaises relations avec les institutions financières et l'administration publique locale, le manque d'information sur le marché et la technologie, le manque de personnel technique spécialisé constituent les ingrédients d'un environnement externe défavorable au jeune entrepreneur.

Capaldo (1997)-Italie

TABLEAU 3

## PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ETUDES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES A L'ETRANGER

- Les jeunes qui deviennent entrepreneur (passage du salariat à l'emploi autonome) sont surtout des hommes travailleurs manuels (près de 2/3 des employés autonomes).
- Des employés d'entreprise de petite taille, non syndiqués, dont les gains salariaux historiques sont relativement faibles sont plus enclins à devenir entrepreneurs.
- Le mouvement inverse (entrepreneuriat vers salariat) est de même ampleur et parfois plus important (Australie).
- Plus il est jeune, éduqué et œuvrant dans le secteur professionnel et des services, moins l'entrepreneur restera en affaires. Cela varie d'une région à l'autre.

Blanchflower et Meyer (1991)-  
États-Unis, Australie

TABLEAU 3

## PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ETUDES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES A L'ÉTRANGER

\* Les contraintes de capital et de liquidité est, plus que tout autre obstacle, le facteur déterminant du succès ou d'échec de l'entrepreneur.

\* Le jeune est susceptible de devenir entrepreneur si :

- homme
- enfant ou épouse travailleur autonome
- père gestionnaire d'une petite entreprise (moins de 25 employés)
- travail de fin de semaine ou de semaine encore élevée
- jamais été syndiqué
- jamais quitté le marché du travail
- ne joue pas au hasard
- recherche du travail bien payant ou à l'étranger ou à la main
- enfant bagarreur sans inquiétude de rejet des autres
- ne vit pas à East Anglia/vit dans une région de faible chômage
- formation de niveau élevé et apprentissage de métier
- occupé plusieurs emplois après l'école
- sédentaire régional

Blanchflower et Oswald  
(1990)-Royaume-Uni

TABLEAU 3

## PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ETUDES SUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES A L'ETRANGER

• *Entrepreneuriat des jeunes mal connu aux É.-U. , même si la population en général et le monde de la petite entreprise reconnaît l'importance de son rôle socio-économique et sa progression*

*Dabson et al. (1998)  
- États-Unis*

• *Entrepreneuriat des jeunes peut être aussi un remède aux problèmes de criminalité et de décrochage scolaire des jeunes américains*

• *En grand nombre (69%), les jeunes étudiants veulent créer leur propre entreprise mais leurs connaissances de l'entrepreneuriat et du fonctionnement de l'économie sont très limitées. 80% estiment n'en avoir pas appris grand chose ou pratiquement rien à l'école.*

• *Les initiatives privées et les politiques et programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes sont à harmoniser avec les politiques des autres domaines, en l'occurrence l'éducation, le développement économique et communautaire.*

• *L'évaluation des programmes existants a été jusqu'à date limitée. Leur inventaire constitue un pas vers l'établissement d'une banque de données, pouvant servir de support à la formulation de la politique en la matière.*

• *En plus de l'évaluation, ces programmes ont besoin d'être connectés entre eux. Le champ de l'entrepreneuriat des jeunes a besoin d'être institutionnalisé dans la société en général et dans l'enseignement en particulier.*

• *Des programmes standards, ne tenant pas compte de la diversité des jeunes (culturelle notamment) sont voués à l'échec.*

#### 4.1 Connaissance générale du phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes

La présente revue de littérature sur l'entrepreneuriat des jeunes a vite réalisé que les données disponibles au Canada ont pris de l'âge. Elles requièrent une actualisation, compte tenu du regain d'intérêt que le phénomène connaît actuellement, au et ailleurs. En réalité, l'entrepreneuriat des jeunes est un phénomène mal connu dans le monde. Il est encore très peu étudié, surtout les aspects de son processus.

Les quelques statistiques relevées au Canada, pour les derniers vingt années, les observations de Blanchflower et Meyer, aux États-unis et surtout en Australie, toutes révèlent une certaine tendance à surestimer l'ampleur du phénomène. On sait que le phénomène de l'emploi autonome touche moins les jeunes que les plus âgés, en termes aussi bien d'effectifs que de rythme de croissance. Le solde du va-et-vient entre l'entrepreneuriat et le salariat peut même être négatif (expérience de l'Australie).

De plus en plus, on reconnaît que le phénomène de l'entrepreneuriat des jeunes n'en est pas un homogène, d'où l'émergence d'un certain effort de catégorisation des jeunes entrepreneurs, en fonction des besoins spécifiques : autochtones, non qualifiés, hautement scolarisés, travailleurs de l'économie du savoir, femmes, aspirants, créateurs multiples, etc.

Cependant, il y a peu ou pas du tout d'effort de distinction entre entrepreneur traditionnel et employé autonome. L'absence de distinction de ces deux modes d'entrepreneuriat constitue une forte barrière à une connaissance adéquate des motifs de l'entrepreneur et, de façon corollaire, les processus de démarrage et de développement, et le genre de soutien dont il a besoin. Les contradictions des études canadiennes sur le caractère distinct des jeunes entrepreneurs par rapport aux plus âgés traduisent un besoin d'aborder les deux dimensions du concept contemporain d'entrepreneuriat (innovation et emploi autonome) de façon distincte mais complémentaire.

#### 4.2 Connaissance du profil des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises

Sous réserve des limites de leur représentativité et de leur caractère anachronique, les données disponibles donnent une première bonne idée du profil des jeunes entrepreneurs canadiens. Elles corroborent l'essentiel des propositions généralement rencontrées dans la littérature traditionnelle sur les traits psychosociologiques de l'entrepreneur. L'étude de Blanchflower et Oswald(1990) confirme l'essentiel des faits observés sur les échantillons canadiens.

Il ressort de la présente revue de littérature que l'entrepreneuriat des jeunes est un phénomène régional. Cependant, le consensus s'arrête à ce niveau. Alors que les

↳ source?

*Autre part,*  
*ces deux passages ne contredisent pas les régions à faible niveau*

données du Canada et de l'Italie semblent indiquer que les régions à faible niveau relatif de développement économique seraient plus entrepreneuriales, Blanchflower et Oswald(1990) arrivent à la conclusion que le jeune a plus de chance de devenir entrepreneur s'il habite et reste dans une région à faible taux de chômage. Quoiqu'il en soit, au Canada, il y a besoin de couvrir l'ensemble du pays. Les deux régions couvertes par des études plus ou moins approfondies (Atlantique, Nord de l'Alberta) sont trop particulières pour être à l'origine de conclusions généralisables.

Un autre niveau de contradiction des études canadienne se situe sur le caractère distinct des jeunes entrepreneurs. Les jeunes entrepreneurs se distingueraient des plus âgés par leur faible degré d'aversion au risque. Cet avantage comparatif serait toutefois compensé, on ne sait jusqu'à quel degré, par la faiblesse relative de leur expérience. Le manque d'expérience diminuerait leur capacité de calculer le risque à prendre et minerait leur crédibilité. Les études étrangères n'apportent pas plus d'éclairage. La question ne peut être tranchée que par des études empiriques supplémentaires, focalisées sur les processus de gestion des jeunes entrepreneurs et des moins jeunes.

Au Canada, comme ailleurs, on connaît très peu du fonctionnement des entreprises des jeunes. Les contradictions entre les conclusions des études sont nombreuses et témoignent d'une absence et donc de la nécessité d'une analyse approfondie des pratiques de gestion des jeunes entrepreneurs. Les connaissances disponibles sur les pratiques de gestion des jeunes entrepreneurs sont donc superficielles, lorsque des données existent.

Certaines contradictions entre les conclusions des études recensées sont déroutantes, s'elles doivent servir de base à la formulation d'une politique nationale. On ne sait plus si on connaît vraiment le profil des jeunes entrepreneurs, suffisamment pour pouvoir expliquer les ressemblances et les différences contradictoirement observées par les différents auteurs, aux différents endroits. Il faut, en particulier, parvenir à expliquer, si cela était empiriquement confirmé, comment les avantages et désavantages comparatifs des jeunes entrepreneurs se compensent pour mettre les entreprises des jeunes et celles des moins jeunes au même niveau de performance.

Cette explication ne peut pas provenir des études recensées, puisqu'elles ne rapportent que des faits de la période de démarrage (0-5ans au maximum). Rien ne semble être connu sur les pratiques de gestion de la période post-démarrage. Or, des données de cette nature sont indispensables à l'identification et à la compréhension de la stratégie réellement adoptée par les jeunes entrepreneurs pour le démarrage et le développement de leurs entreprises. Dans ce sens l'étude de l'Italie (Capaldo, 1997) est un bon exemple d'une analyse de processus qui permet, du moins partiellement, de mieux identifier les facteurs en jeu et leurs modes d'influence.

#### 4.3 Connaissance des processus de démarrage, de développement des entreprises des jeunes

Une confusion, apparemment liée à l'absence de distinction évoquée plus haut, entre entrepreneur traditionnel et travail autonome, transparait dans les données disponibles au Canada, quant aux motifs de démarrage d'une entreprise (attraction Vs propulsion). L'étude de l'Italie semble indiquer que l'entrepreneuriat peut être propulsé par l'existence même de programmes de soutien, pour les jeunes en mal d'emploi. En ce sens, nous devenons, peut-être, en mesure de comprendre pourquoi les jeunes aspirants entrepreneurs du Canada Atlantique comptent recourir aux programmes existants dans une proportion plus grande, que les entrepreneurs actuels.

Au Canada, comme ailleurs, le rôle crucial traditionnellement joué par la famille et les connaissances de l'entrepreneur est confirmé par la littérature spécifique aux jeunes entrepreneurs. Les parents et les membres de la famille, plus que toute autre partie prenante, concourent au développement du jeune entrepreneur et de son entreprise, de la décision d'entreprendre aux résultats de gestion : cession d'entreprise, soutien technique (information) et surtout financement.

Le rôle de second plan joué par les organismes de soutien à l'entrepreneuriat et les banques, dans le cas du Canada, est confirmé notamment par l'étude de l'Italie. Ces institutions semblent jouer un plus grand rôle dans le processus de développement de l'entreprise, que dans le démarrage.

L'adéquation entre les services des organismes existants de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes apparaît, à ce niveau déjà, douteuse, parce que les jeunes n'y font recours que lorsqu'ils ont atteint un certain pouvoir de négociation à partir des moyens personnels et familiaux (Canada, Italie). Une étude indépendante complémentaire et vérificatrice des conclusions des études existantes sur les motifs et le rôle des parties prenantes à l'entrepreneuriat des jeunes est donc nécessaire.

#### 4.4 Connaissance des facteurs d'influence, des stratégies de réponse des jeunes entrepreneurs et des organismes de soutien

Les problèmes financiers et l'obtention d'un emploi alternatif constituent les principaux limitatifs et d'échec des jeunes entrepreneurs, au Canada comme ailleurs. L'étude de l'Italie apporte un éclairage supplémentaire, digne d'être testé au Canada, en révélant que l'action des facteurs d'influence du processus entrepreneurial varie d'une étape à

l'autre du processus de concrétisation d'une idée innovatrice en une entreprise viable à long terme. Cette constatation permet de mieux comprendre pourquoi certains mécanismes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes peuvent, à l'instar de l'utilisation plus ou moins tardive qu'en font les jeunes, être plus appropriés à certaines étapes plutôt que d'autres. À certaines de ces étapes, l'"entrepreneur en quête d'emploi" sera peut-être déjà viré vers un marché du travail plus hospitalier.

Provenir d'une famille entrepreneuriale, avoir une expérience d'entrepreneuriat ou de travail, notamment dans une petite entreprise, constituent les meilleurs atouts pour les jeunes entrepreneurs. La même étude italienne met en exergue l'importance d'un environnement sociétal favorable, en montrant que de mauvaises relations avec les institutions financières et l'administration publique locale, le manque d'information sur le marché et la technologie, le manque de personnel technique spécialisé, constituent les ingrédients d'un environnement externe défavorable au jeune entrepreneur.

Ces questions sont à peine abordées par les études canadiennes, en particulier Whyte Reynolds & Associates (1989) et Ekos Research Associates (1997), mais dans le même sens. Ainsi, ces questions risquent ou plutôt, ne semblent pas bénéficier d'une attention à la hauteur de leur importance, dans les politiques et programmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes au Canada.

Plusieurs autres facteurs d'influence identifiés par les études recensées correspondent également à ceux généralement connus de la littérature générale sur l'entrepreneuriat. Moins de consensus existent sur plusieurs de ces autres facteurs. Les études étrangères recensées ne permettent pas de retracer une voie de trancher le débat identifié au Canada, sur le caractère distinct de l'entrepreneuriat des jeunes, y compris au niveau des facteurs d'influence.

On se souvient, les conclusions de Lorrain et Raymond (1991) faisant état d'une absence de différence significative entre les jeunes entrepreneurs et les plus âgés, ne sont pas corroborées par les faits observés au Canada Atlantique et en Alberta, où la crédibilité du jeune est considérée comme un désavantage comparatif du jeune entrepreneur.

En fin de compte, l'inventaire présenté des facteurs d'influence et des stratégies de réponse des jeunes entrepreneurs ressemble souvent à une liste d'épicerie, inspirée de ce qui est déjà communément connu. Probablement qu'il s'agit là, une fois de plus, d'un résultat d'une difficulté systématique ; celle de saisir les facteurs d'influence lorsque l'on a une connaissance inadéquate des motifs et du processus de démarrage et de développement de l'entreprise.

Une étude approfondie de l'ensemble du processus, sur une longue période, aurait un

double avantage, celui de pouvoir mieux identifier et hiérarchiser les facteurs d'influence en : facteurs facilitateurs Vs facteurs limitatifs et d'échec, facteurs influencés par les autres Vs facteurs influençant les autres, facteurs de portée de court terme Vs facteurs de portée de long terme. Cette hiérarchisation est indispensable pour offrir des programmes sur mesure, répondant à des besoins concrets, au moment opportun.

La détermination et la persévérance constituent les principaux moyens auxquels les jeunes entrepreneurs, du Canada et d'ailleurs, font recours afin de surmonter les difficultés rencontrées. Une autre stratégie consiste à s'enquérir de l'aide et des conseils de la famille et des autres connaissances personnelles. Il a été déjà signalé que les organismes de soutien viennent loin en dernier lieu, spécialement les banques.

#### 4.5 Connaissance des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

La prolifération des programmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et la confusion qui l'accompagne constituent une préoccupation qui ne date pas d'aujourd'hui, puisque Whyte Reynolds & Associates (1989 : iv) en faisait déjà écho, au Canada, à la fin des années 80. Le besoin de coordination et d'intégration est donc clairement exprimé à travers les études disponibles : les services adaptés, flexibles, efficaces et efficaces, parce que ciblés. Il ne s'agit pas d'un problème unique au Canada comme en témoignent l'article de Capaldo (1997) sur l'Italie et surtout la toute récente revue de tels programmes aux États-Unis, par Dabson et al. (1998).

Une coordination intégrée sous-entend l'articulation de l'entrepreneuriat des jeunes avec d'autres secteurs de l'économie et de la société : développement économique, national, régional et communautaire, éducation, lutte contre le chômage et la criminalité, etc. Ces programmes ont également besoin d'être connectés entre eux-mêmes. Tout cela présuppose une évaluation des programmes existants, qui, reconnaît-on, a été jusqu'à date limitée.

Le Canada aura à commencer par un inventaire des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes, en guise de préalable à la démarche d'adaptation et de coordination intégrée de leur action. Leur inventaire constitue un pas vers l'établissement d'une banque de données, pouvant servir de support à la formulation de la politique en la matière. Une typologie opérationnelle est déjà existante au BEPE. Elle est similaire à la typologie américaine présentée par Dabson et al. (1998).

## V. CONCLUSION GÉNÉRALE : RÉCAPITULATION DES RECOMMANDATIONS

Cette rubrique fait une récapitulation, sous forme d'une esquisse de termes de référence pour la recherche future, des recommandations qui sont régulièrement formulées dans les conclusions partielles. Les justifications de ces recommandations leur précèdent immédiatement ; elles sont systématiquement dérivées de l'analyse des données collectées dans les études recensées.

Les recommandations sont regroupées en deux catégories, sans ligne de démarcation réelle, si ce n'est un simple déplacement de niveau d'analyse. Les recommandations de la première catégorie reviennent aux moyens d'améliorer les connaissances sur les jeunes entrepreneurs et leurs entreprises. Celles de la deuxième catégorie tracent une voie vers un meilleur alignement de la politique publique à la réalité entrepreneuriale des jeunes.

#### 5.1 Pour une meilleure connaissance des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises

Afin de construire un profil empirique utile des jeunes entrepreneurs canadiens et de leurs entreprises, les conclusions, parfois contradictoires, des conclusions, parfois contradictoires, des quelques rares études sur le phénomène ont besoin d'être confirmées et élargies à de plus grandes et diverses populations de jeunes entrepreneurs.

□ Il y a donc un besoin de couvrir l'ensemble du pays. Sa grandeur et son organisation exigent que la réalité entrepreneuriale soit approchée dans ces aspects géo-économiques et administratifs : les cinq régions économiques du pays, les provinces, les régions et les municipalités à l'intérieur d'une même province. Les faits supplémentaires à observer, devraient donc provenir de (1) la couverture d'un plus grand nombre de régions du pays, rurales, urbaines et de banlieue, (2) la subdivision des jeunes entrepreneurs en plusieurs catégories d'âge, de scolarité, de niveau de vie et de conditions sociales initiales.

□ Des études longitudinales sont impératives pour avoir une bonne compréhension des facteurs de succès et d'échec des jeunes entrepreneurs : pouvoir les identifier et identifier leurs modes d'action. Quels sont les facteurs qui influencent et/ou sont influencés le plus par d'autres facteurs ? Quels sont les facteurs dont la portée est de court, long terme ? Comment expliquer, le cas échéant, les ressemblances et les différences observées entre les jeunes entrepreneurs et les entrepreneurs plus âgés ?

□ Pour trouver de telles réponses, ces études longitudinales doivent inclure les étapes en amont et en aval du processus. En amont, se trouvent les processus de développement de l'esprit d'entreprise et de génération d'idées innovatrices. L'aval fait référence aux pratiques de gestion de la période post-démarrage.

## 5.2 Pour un alignement stratégique des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes

Au niveau de la politique, la démarche précédente aura permis de déterminer quel entrepreneur a besoin de quel soutien, et à quel moment du processus de concrétisation d'une idée innovatrice en une entreprise viable à long terme.

□ L'inventaire des initiatives privées et des programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes constitue un préalable de la démarche de rationalisation de leurs activités et de formulation d'une stratégie nationale intégrée.

Un tel inventaire constitue la première étape d'une mise au point d'une banque de données, indispensable pour le développement de la recherche, de la pratique, et de la politique publique, en matière d'entrepreneuriat des jeunes au Canada.

□ La deuxième étape de la démarche d'une stratégie nationale intégrée de développement de l'entrepreneuriat des jeunes consistera à faire une évaluation des programmes existants, une fois inventoriés. Cette étape inclurait une étude parallèle, de type diagnostic, de l'environnement social, culturel, politique, technologique et économique, de l'entrepreneuriat des jeunes au Canada.

## 5.3 Mise en oeuvre des recommandations

□ Sur base des informations reçues directement de quelques organismes contactés au cours de la présente revue de littérature, les organisations de la base détiennent des données pertinentes sur les jeunes entrepreneurs bénéficiaires de leurs services. La collecte et l'analyse de ces données peuvent servir d'étude pilote de l'activité d'entrepreneuriat des jeunes dans l'ensemble du pays. Les études longitudinales, recommandées ci-dessus, sont reconnues pour être très lourdes et très coûteuses, en termes de temps, d'expertise et donc de dépenses. Une telle étude pilote permettrait de réduire les chances d'entreprendre des études mal ciblées, en termes d'objectifs et d'échantillonnage.

□ Dans tous les cas, il faudra distinguer l'entrepreneuriat traditionnel et le travail autonome, sur le plan conceptuel et, au moins de façon temporaire, sur le plan opérationnel. Le premier fait justement référence au processus de concrétisation d'une idée innovatrice en une entreprise viable à long terme. Par contre, le travail autonome peut se réduire à une réponse individuelle ou collective à plusieurs problèmes des jeunes, en l'occurrence le chômage réel ou déguisé, mais aussi le décrochage scolaire, la criminalité, etc.

□ La confusion entre les deux dimensions introduit un biais systématique, défavorable à un design de programmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes sur mesure. Il en devient de même de l'intégration, pourtant fort recommandée par les études revues, des programmes de soutien à l'entrepreneuriat dans une stratégie globale d'amélioration des conditions socio-économiques des jeunes. Des programmes standards, ne tenant pas compte de la diversité des jeunes sont, fort probablement avec raison, dits voués à l'échec.

## RÉFÉRENCES

## ■ Études spécifiques à l'entrepreneuriat des jeunes (Canada et ailleurs)

Blanchflower, D. G. et B. D. Meyer. 1991. *A longitudinal analysis of young entrepreneurs in Australia and United States*, Working paper no. 3746, National bureau of economic research, Cambridge, Mass.

Blanchflower, D. G. et A. J. Oswald. 1990. *What makes a young entrepreneur?*, Working paper no. 3252, National bureau of economic research, Cambridge, Mass.(UK).

Canadian Foundation for Economic Education (CFEE). 1996. *Catching the wave: A framework for youth entrepreneurship*, The Working Group on Youth Entrepreneurship, Human Resources Development Canada.

Capaldo, G. 1997. "Entrepreneurship in Southern Italy: Empirical evidence of business creation by young founders", *JSBM*, 35, 3, 86-92.

Chyzk, J.A. 1992. "Manitoba youth business institute: The future entrepreneurs of the nineties", *JSBE*, 9, 2, 71-76.

Dabson, B. et al. 1998. *Entreprising youth in America: A review of youth enterprise programs*, Corporation for Enterprise Development, Washington D.C.

DAR Enterprises et Business Resources. 1994. *Characteristics and needs of young entrepreneurs and young persons wanting to become entrepreneurs in Atlantic Canada*, ACOA, Moncton, N.B. (y compris le sommaire 1995).

Lorrain, J. et Raymond, L. 1991. "Young and older entrepreneurs: An empirical study of difference", *JSBE*, 8, 4, 51-61.

Stevenson, L. 1987. "Toward understanding young founders", in Churchill, N. C. et al. (eds), *Frontiers of entrepreneurship research*, Dabson College, Wellesley, Mass.

Whyte Reynolds & Associates. 1989. *A study of the youth of Northern Alberta and entrepreneurship*, Edmonton, AB.

■ Études portant sur l'emploi des jeunes , avec contenu sur l'entrepreneuriat des jeunes (Canada et ailleurs)

Boldizzoni, D. 1987. "Creating and revitalizing small firms: A survey on entrepreneurial behavior in Italy", in Churchill, N. C. et al. (eds), *Frontiers of entrepreneurship research*, Babson College, Wellesley, Mass.

Drews, R. 1995. *Youth unemployment: Canada's rite of passage*, Canadian Youth Foundation, Ottawa.

Dana, L.-P. 1997. "The origins of sel-employment in ethno-cultural communities: Distinguishing between orthodox entrepreneurship and reactionary enterprise", *Canadian Journal of Administrative Sciences*, 14, 1, 52-68.

Ekos Research Associates Inc. 1996. *Reconnecting younger Canadians: Problems and solutions from the labor market*, Hull.

Flood, A. L. 1996. "Bridging the gap: Young Canadians and the job market", *Business Quarterly*, 60, 3, 11-16.

Frank, J. G. 1996. "Youth unemployment and government cutbacks", *Viewpoint*, The Conference Board of Canada, Ottawa.

Lee-Sing, C. 1997. *A Summary of Supply and Demand Factors Affecting the Youth Labour Market*, Industry Canada.

Newing D. et M. Grant. 1998. *Wanted: Fresh thinking on youth employment*, Calendon Institute of Social Policy.

■ Études générales sur l'entrepreneuriat, pertinentes pour l'analyse de l'entrepreneuriat des jeunes (Canada et ailleurs)

Baldwin, J. et al. 1994. *Strategies for success: A profile of growing small and medium-sized enterprises (GSMEs) in Canada*, Statistics Canada, Catalogue n0. 61-523E, Ottawa.

Carter, N. M., W. B. Gartner et P. D. Reynolds. 1996. "Exploring start-up event sequences", *Journal of business venturing*, 11, 151-166.

Dana, L.-P. 1996. "Self-employment in the Canadian sub-Artic: An exploratory study", *Canadian Journal of Administrative Sciences*, 13, 1, 65-77. (Churchill, Manitoba).

DMR. 1988(?). *Study of business start-ups in Canada*, Toronto. Department of regional industrial expansion.

Gasse, Y. et al. 1997. *Entrepreneurial-managerial competences and practices of growing SMEs: Summary of results from an empirical study (preliminary)*, Centre for Entrepreneurship and SMEs/Entrepreneuriat Laval, Université Laval, Quebec City.

Knight, R. M. 1996. "The process of entrepreneurship", *JSBE*, 13, 2, 3-13. (Ontario)

Knight, R. M. 1996. "Breaking down the barriers", *Business Quarterly*, 61, 1, 70-76. (Canada, USA).

Marion, S. et C. Martel. 1997. "L'entrepreneuriat et le travail autonome : Des solutions au problème de la faible création d'emploi", *Revue Internationale de Gestion*, 22, 1, 58-60.

Matthews, C. H. et S. B. Moser. 1996. "A longitudinal investigation of the impact of family background and gender on interest in small firm ownership", *JSBM*, 34, 2, 29-43.

OCDE/APÉCA. 1996. *Mise en oeuvre d'une stratégie de promotion de l'entrepreneurship au Canada : Le cas de la région de l'Atlantique*, Paris.

Papadaki, E. Et C. Silver. 1997. *Survival analysis of unincorporated business in Canada*, Small Business and Special Surveys division Statistics Canada, Ottawa.

Reynolds, P. D. 1997. "National panel studies of business start-ups: Research program status report and policy implications", presented to Workind party on small medium enterprises, 9th session, Seoul Plaza Hotel, Seoul, Republic of Korea. (USA, Norway, Sweden).

Reynolds, P. D. 1997. "Who starts new firms? -Preliminary explorations of firms-in-gestation", *Small business economics*, 9, 449-462. (USA).

Royal Bank. 1997. *Workplace 2000: Focus on self-employment*, Toronto.

Schiller, B. R. et Crewson, P. E. 1997. "Entrepreneurial origins: A longitudinal inquiry", *Economic Inquiry*, 35, 3, 523-531.

Statistics Canada. 1997. *Labor force update: The sel-employed*, Catalogue no. 71-005-XPB, Ottawa.

Zapalska, A. 1997. "Profiles of polish entrepreneurship", *JSBM*, April, 111-117.

■ Autres études pertinentes ( dont analyse des politiques)

Chrisman, J. J. Et W. E. McMullan. 1996. "Static economic theory, empirical evidence, and the evaluation of small business assistance programs: A reply to Wood", *JSBM*, 34, 2, 56-

Dana, L.P. 1992. "A framework for the classification of government policy on entrepreneurship: Contrasting six models", *JSBE*, 10, 1, 2-12.

Dana, L. P. 1988. "Kindling entrepreneurship: The australian experience and what canadians might learn from it", *JSBE*, 6, 1, 49.

Ernest & Young/Dalhousie University. 1990. *Overview of U.S. government assistance to small business*, Toronto.

ESBO. 1990. National forum on entrepreneurship: The Federal government's response to the recommandations, (Industry Canada), Ottawa.

Raheim, S. et al. 1996. "Evaluating microenterprise programs: Issues and lessons learned", *Journal of developmental Entrepreneurship*, 1, 2, 87-103.

Robinson, P. Et Long, W. 1992. "Entrepreneurship education in canadian universities", *JSBE*, 10, 1, 61-69.

## APPENDICE A

## PARAMÈTRES DE REVUE DE LITTÉRATURE UTILISÉS

1. Place de l'entrepreneuriat des jeunes dans l'économie canadienne
  - 1.1 Nombre d'entreprises
  - 1.2 Poids dans l'ensemble des entreprises annuellement créées/disparues
  - 1.3 Contribution à la croissance économique (production et/ou emploi)
  - 1.4 Jeunes entrepreneurs vs autres entrepreneurs
  - 1.5 Bilan des connaissances disponibles
  
2. Profil des jeunes entrepreneurs
  - 2.1 Attributs et attitudes
  - 2.2 Âge et genre
  - 2.3 Groupe social d'appartenance (minorité visible, handicapés, autochtone, etc.)
  - 2.4 Éducation (niveau, discipline)
  - 2.5 Statut civil (célibataire, marié/enfants, séparé/divorcé)
  - 2.6 Occupation antérieure/concomitant (salarié/secteur, chômeur, étudiant)
  - 2.7 Expérience personnelle d'entrepreneuriat (passé, présent, nombre d'entreprises)
  - 2.8 Expérience familiale d'entrepreneuriat (passé, présent, rang)
  - 2.9 Expérience dans le secteur d'activité (années, occupation)
  - 2.10 Jeunes entrepreneurs vs autres entrepreneurs
  - 2.11 Bilan des connaissances disponibles
  
3. Profil des entreprises des jeunes
  - 3.1 Types d'entreprises
    - 3.1.1 Entreprises traditionnelles
    - 3.1.2 Employés autonomes
    - 3.1.3 Entreprises intrascolaires
  - 3.2 Répartition (régions économiques, provinces, secteur, rural, urbain)
  - 3.3 Taille (effectifs: temps plein, temps partiel, actifs/investissement initial, Chiffre d'affaires)
  - 3.4 Forme juridique
  - 3.5 Caractéristiques de gestion
    - 3.5.1 Planification et gestion stratégiques (clientèles, technologies, produits)
    - 3.5.2 Organisation de l'entreprise (architecture, mécanismes de coordination et de contrôle)
    - 3.5.3 Gestion des fonctions de l'entreprise
  - 3.6 Performance de l'entreprise

- 3.7 Entreprises des jeunes entrepreneurs vs entreprises des autres entrepreneurs
- 3.8 Bilan des connaissances disponibles
- 4. Processus de démarrage et de développement des entreprises des jeunes
  - 4.1 Motifs de démarrage d'une entreprise (facteurs de propulsion, facteurs d'attraction)
  - 4.2 Modes et étapes de démarrage/développement (création, acquisition, méthode délibérée, méthode évolutionniste, autres)
  - 4.3 Parties prenantes au processus
  - 4.4 Sources d'information
  - 4.5 Sources de financement
  - 4.6 Entreprises des jeunes entrepreneurs vs entreprises des autres entrepreneurs
  - 4.7 Bilan des connaissances disponibles
- 5. Facteurs facilitateurs, facteurs limitatifs et facteurs d'échec du démarrage et du développement des entreprises des jeunes
  - 5.1 Démarrage
    - 5.1.1 Facteurs facilitateurs
    - 5.1.2 Facteurs limitatifs
    - 5.1.3 Facteurs d'échec
  - 5.2 Développement
    - 5.2.1 Facteurs facilitateurs
    - 5.2.2 Facteurs limitatifs
    - 5.2.3 Facteurs d'échec
  - 5.3 Stratégies de réponse des jeunes entrepreneurs aux problèmes rencontrés
  - 5.4 Entreprises des jeunes entrepreneurs vs entreprises des autres entrepreneurs
  - 5.5 Bilan des connaissances disponibles
- 6. Jeunes entrepreneurs aux initiatives privées et programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat
  - 6.1 Inventaire des programmes
  - 6.2 Champs et méthodes d'intervention
  - 6.3 Ressources leur allouées
  - 6.4 Structures organisationnelles
  - 6.5 Rôle spécifique dans le processus de démarrage et de développement des entreprises
    - 6.5.1 Programmes pour entrepreneurs de demain
    - 6.5.2 Programmes pour entrepreneurs actuels
    - 6.5.3 Adéquation programmes - facteurs d'influence

- 6.6 Jeunes entrepreneurs vs autres entrepreneurs
- 6.7 Bilan des connaissances disponibles
  
- 7. Relations entre profil des jeunes entrepreneurs, profil de leurs entreprises, processus de démarrage, processus de développement, performance et facteurs d'influence
  - 7.1 Profil des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises
  - 7.2 Processus de démarrage et de développement
  - 7.3 Profil des jeunes entrepreneurs - Processus de démarrage et de développement
  - 7.4 Profil des jeunes entrepreneurs et de leurs entreprises - Processus de démarrage et de développement - performance
  - 7.5 Profil des jeunes entrepreneurs- facteurs d'influence
  - 7.6 Autres corrélations
  
- 8. Récapitulation des conclusions (Canada)
  - 8.1. Bilan des connaissances disponibles sur l'entrepreneuriat des jeunes au Canada
  - 8.2. Jeunes entrepreneurs vs autres entrepreneurs
  
- 9. Leçons que le Canada peut tirer des expériences étrangères
  - 9.1 Contenu d'études sélectionnées (G7, OCDE, autres)
  - 9.2 Expériences étrangères et lacunes d'information observées au Canada
    - 9.2.1 Similarités et dissimilarités
    - 9.2.2 Lacunes canadiennes reconsidérées
  
- 10. Axes de recherche future : pour mémoire
  - 10.1 Améliorer la compréhension des caractéristiques et des besoins des jeunes entrepreneurs
  - 10.2 Identifier des lacunes dans la mise en oeuvre des programmes gouvernementaux existants